

Réf: Dossier 372083

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE ABIDJANAISE DE LUNETTERIE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY,
AKOUEDO dans la zone ATCI., Lot 140, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/10/2024 , et enregistrés le 06/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE ABIDJANAISE DE
LUNETTERIE »

Objet : Optique Lunette
- Prothèse oculaire
- Optométrie
- Formation

Et généralement, toute les opérations financiers, industrielles ou commerciales, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY, AKOUEDO dans la zone ATCI., Lot 140, Ilot 12

Dirigeant(s) Mlle N'ZI MARIE-FRANCE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00584 du 10/02/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI